

Nom commercial: Benzinum medicinale

Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Benzinum medicinale

N° d'article 15300000

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Solvant

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Skin Irrit. 2 H315

STOT SE 3 H336

Asp. Tox. 1 H304

Aquatic Chronic 2 H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**



#### **Mention d'avertissement**

Danger

#### **Mentions de danger \*\*\***

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H315

Provoque une irritation cutanée.

Nom commercial: Benzinum medicinale

Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
 P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P331 Ne PAS faire vomir.  
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**

contient Hydrocarbures, C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques; Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane; cyclohexane; n-hexane

**2.3. Autres dangers**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux****Hydrocarbures, C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques**

No. EINECS	927-510-4		
Numéro d'enregistrement	01-2119475514-35-XXXX		
Concentration	>= 50		%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Flam. Liq. 2		H225
	Skin Irrit. 2		H315
	STOT SE 3		H336
	Asp. Tox. 1		H304
	Aquatic Chronic 2		H411

**Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

No. CAS	64742-49-0		
No. EINECS	931-254-9		
Numéro d'enregistrement	01-2119484651-34-XXXX		
Concentration	>= 25	< 50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Flam. Liq. 2		H225
	Skin Irrit. 2		H315
	STOT SE 3		H336
	Asp. Tox. 1		H304

Nom commercial: Benzinum medicinale

Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

Aquatic Chronic 2 H411

**cyclohexane**

No. CAS	110-82-7			
No. EINECS	203-806-2			
Concentration	>= 1	<	2.5	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Flam. Liq. 2		H225	
	Asp. Tox. 1		H304	
	Skin Irrit. 2		H315	
	STOT SE 3		H336	
	Aquatic Acute 1		H400	
	Aquatic Chronic 1		H410	

**n-hexane**

No. CAS	110-54-3			
No. EINECS	203-777-6			
Concentration	>= 1	<	2.5	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Flam. Liq. 2		H225	
	Asp. Tox. 1		H304	
	Skin Irrit. 2		H315	
	Repr. 2		H361f	
	STOT SE 3		H336	
	STOT RE 2		H373	
	Aquatic Chronic 2		H411	

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT RE 1 H373 &gt;= 5 %

**Autres données**

94/69/EG (21ème APT). La not P s'appliquer: La classification comme cancérogène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0.1% poids/poids de benzène.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Protéger les secouristes

**En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Demander aussitôt l'avis d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

**En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

**En cas d'ingestion**

Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Engourdissement, Perte de connaissance, Nausées, Vomissements, troubles de système nerveux

Nom commercial: Benzinum medicinale

Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

central, Narcose, détresse respiratoire

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Mousse, Produits extincteurs en poudre, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible. Vapeurs plus lourdes que l'air. Peut former mélanges de gaz et air qui deviennent explosifs. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. écartez personnes sans défense.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas jeter les résidus dans l'égout, des fosses et des caves. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Veiller à assurer une aération suffisante.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que

Nom commercial: Benzinum medicinale

Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

l'air). Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter la formation d'aérosol. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. Risque d'explosion lors de la pénétration du liquide dans les canalisations.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

blindé. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Conserver le récipient bien fermé. Protéger du rayonnement direct du soleil.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle \*\*\*

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

##### cyclohexane

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	700	mg/m <sup>3</sup>	200	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	2800	mg/m <sup>3</sup>	800	ppm(V)
Remarque: B; ZNS; NIOSH				

##### n-hexane

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	180	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1440	mg/m <sup>3</sup>	400	ppm(V)
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: H B R2F SSc; NS, Auge; NIOSH				

### Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

#### Hydrocarbures, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Ouvrier		
Durée d'exposition	Long terme		
Voie d'exposition	dermale		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	300		mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Ouvrier		
Durée d'exposition	Long terme		
Voie d'exposition	par inhalation		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	2085		mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Consommateur		

Nom commercial: Benzinum medicinale

Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	149	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	477	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
Concentration	149	mg/kg/d

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	13964	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	5306	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1377	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1137	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1301	mg/kg/d

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Nom commercial: Benzinum medicinale

Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

**Contrôle de l'exposition**

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Conséserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ranger à part les vêtements de travail. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Protection respiratoire - Note**

Protection respiratoire en présence de vapeurs. Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Filtre Anti-gaz A.

**Protection des mains \*\*\***

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

**Protection des yeux**

Lunettes assurant une protection complète des yeux

**Protection du corps**

Vêtement de protection résistant aux solvants

**Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques \*\*\*****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État de la matière</b>	liquide			
<b>Couleur</b>	incolore			
<b>Odeur</b>	légèrement perceptible			
<b>Point de congélation</b>	Remarque N'est disponible			
<b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Valeur	66	à	98 °C
<b>Limite inférieure et supérieure d'explosion</b>				
Limite d'explosivité, inférieure	0.6			%(V)
Limite d'explosivité, supérieure	7.4			%(V)
<b>Point d'éclair</b>	Valeur	-20	°C	
<b>Température d'inflammabilité</b>	Valeur	258	°C	
<b>valeur pH</b>	Remarque N'est disponible			
<b>Viscosité</b>				
<b>cinématique</b>	Valeur	0.3	à	1.2 mm <sup>2</sup> /s
température	20	°C		
<b>Pression de vapeur</b>	Valeur	172	hPa	

Nom commercial: Benzinum medicinale

Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

température 20 °C

**Densité et/ou densité relative**Valeur 0.65 à 0.78 g/cm<sup>3</sup>

température 15 °C

Valeur 0.7

Valeur 0.7

température 15 °C

Remarque Relative Density according specification

**Densité de vapeur relative**

Remarque N'est disponible

**9.2. Autres informations****La limite de l'odeur**

Remarque N'est disponible

**Taux d'évaporation**

Remarque N'est disponible

**Hydrosolubilité**

Remarque pratiquement insoluble

**Temps d'écoulement**

Remarque N'est disponible

**Propriétés comburantes**

Remarque Non applicable

**Autres données**

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

**10.2. Stabilité chimique**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.4. Conditions à éviter**

La chaleur. Flammes. Etincelles

**10.5. Matières incompatibles**

Des agents d'oxydation forts

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

vapeurs / gaz inflammables, Oxyde et dioxyde de carbone

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque N'est disponible



Nom commercial: Benzinum medicinale

Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces	rat	
DL50	> 5840	mg/kg
méthode	OCDE 401	
Source	Analogie	

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Espèces	rat	
DL50	> 5000	mg/kg
méthode	OCDE 401	

**cyclohexane**

Espèces	rat	
DL50	12700	mg/kg
Source	Banque de données de substances GESTIS	
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 19, Pg. 699, 1971.	

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

Espèces	lapin	
DL50	> 2920	mg/kg

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces	rat	
DL50	> 2920	mg/kg
méthode	OCDE 402	
Source	Analogie	

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Espèces	rat	
CL 50	> 3000	mg/kg
méthode	OCDE 402	

**Toxicité aiguë par inhalation**

Espèces	rat	
CL 50	> 25.2	mg/l
Durée d'exposition	4	h

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces	rat	
CL 50	> 23.3	mg/l
Durée d'exposition	4	h
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	OCDE 403	
Source	Analogie	

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Espèces	rat	
CL 50	> 20	mg/l
Durée d'exposition	4	h
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	OCDE 403	

**Corrosion/irritation cutanée**

Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Nom commercial: Benzinum medicinale

Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

évaluation	Moyennement irritant
méthode	OCDE 404

**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Remarque faiblard irritante (oeil)

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

évaluation	Moyennement irritant
méthode	OCDE 405

**sensibilisation**

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

**Sensibilisation (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

évaluation non sensibilisant

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

évaluation non sensibilisant

**cyclohexane**

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée**

Remarque Une exposition chronique provoque des troubles des organe respiratoires.

Remarque Une exposition chronique peut provoquer des troubles de peau grève.

**Mutagénicité (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

Source Analogie

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

Source Analogie

**cyclohexane**

Remarque Pas d'information disponible.

**Toxicité reproductrice (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

évaluation Aucun effets négatifs

Source Analogie

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

évaluation Aucun effets négatifs

Source Analogie

**cyclohexane**

Remarque Aucun données connues.

**Cancérogénicité (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

évaluation Aucun effets négatifs

Source Analogie

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

évaluation Aucun effets négatifs

Source Analogie

**cyclohexane**

évaluation Aucun effets négatifs

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom commercial: Benzinum medicinale

Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)****Exposition unique**

évaluation

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Voie d'exposition par inhalation

organes : Système nerveux

**exposition répétée**

Remarque

N'est disponible

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****cyclohexane**

Remarque

N'est disponible

**Danger par aspiration**

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**Danger d'aspiration (constituants)****cyclohexane**

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

**Expériences issues de la pratique**

Le produit a un effet anesthésiant.

**Autres données**

les données toxicologiques ont été établies par conclusion analogique.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques \*\*\*****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Espèces

Oryzias latipes

CL 50

1

mg/l

Durée d'exposition

48

h

Source

Analogie

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces

truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)

CL 50

13.4

mg/l

Durée d'exposition

96

h

**cyclohexane**

Espèces

Pimephales promelas

CL 50

4.5

mg/l

Durée d'exposition

4

d

**Toxicité pour les daphnies (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces

Daphnia magna

NOEC

0.17

mg/l

Durée d'exposition

21

d

Source

Analogie

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Nom commercial: Benzinum medicinale

Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

Espèces	Daphnia magna		
CL 50	3.87		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Source	Analogie		

**cyclohexane**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	0.9		mg/l
Durée d'exposition	2	d	

**Toxicité pour les algues (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
NOEC	10		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
Source	Analogie		

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE50	10	à 30	mg/l
Durée d'exposition	72	h	
Source	Analogie		

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
ErC50	55		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
Source	Analogie		

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

NOEC	30		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

**cyclohexane**

Espèces	Chlorobionta		
CE50	9.317		mg/l
Durée d'exposition	3	d	

**Toxicité pour les bactéries (Composants)****cyclohexane**

Remarque	Aucun données connues.		
----------	------------------------	--	--

**12.2. Persistance et dégradabilité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Biodégradabilité (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Valeur	98		%
Durée de l'essai	28	d	
évaluation	Facilement biodégradable		
Source	Analogie		

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Valeur	98		%
Durée de l'essai	28	d	
évaluation	Facilement biodégradable		
Source	Analogie		

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Nom commercial: Benzinum medicinale

Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

log Pow 3.6

**12.4. Mobilité dans le sol****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Mobilité dans le sol (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Absorbé par le sol.

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Le produit est facilement volatil.

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Ne va pas être absorbé par le sol.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Résultats des évaluations PBT et vPvB \*\*\***

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

**12.7. Autres effets néfastes****Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Très toxique pour les organismes aquatiques.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée.

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme le produit non utilisé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport \*\*\***

Nom commercial: Benzinum medicinale







Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	3295	3295	3295
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. (cyclohexane)	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (cyclohexane)	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (cyclohexane)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Prescription particulière	640D		
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin 	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)      WGK 3  
Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### mentions de danger H-de la rubrique 3

H225      Liquide et vapeurs très inflammables.  
H304      Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Nom commercial: Benzinum medicinale

Numéro de la matière: 153000

Version: 14 / CH

Date de révision: 08.03.2023

remplace la version: 13 / CH

Date d'impression 08.03.23

H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.